

## Chronique locale & départementale

Attendu les événements qui sont passés à Amiens le 27 novembre ;  
Vu les rapports qui nous ont été adressés et desquels il résulte que certains officiers de la garde mobile n'auraient plus la confiance de leurs soldats.

Vu l'urgence ; le commissaire de la défense, après s'être concerté avec le général commandant la 3e division militaire et le 22e corps d'armée ;

Arrête :  
Art. 1er. — Les régiments de mobile qui se trouvent dans la 3e division militaire sont dissous.

Art. 2. — Ils seront immédiatement réorganisés de la manière suivante :  
Les lieutenants-colonels, les chefs de bataillon seront nommés directement par le général commandant la division et choisi autant que possible parmi les officiers de l'armée en activité de service. Les officiers de compagnies seront nommés par élection.

Art. 3. — Il sera procédé immédiatement aux élections des officiers de compagnie conformément aux instructions qui seront adressées aux chefs de corps.

Art. 4. — L'exécution du présent arrêté est confiée à M. le général commandant la 3e division.

Fait à Lille, le 4 décembre 1870.  
Le commissaire de la défense,  
(Signé) A. TESTELIN.

Demain les gardes mobiles vont procéder à l'élection de leurs officiers. Les *capitaines militaires*, bien qu'ils ne fassent pas partie de la mobile, peuvent être valablement élus à tous les grades jusqu'à celui de capitaine inclusivement.

On nous communique diverses lettres adressées à leurs parents de Roubaix par des officiers du 8<sup>m</sup> bataillon de la garde mobile du Nord. Nous ne les reproduisons pas, bien qu'elles soient très-intéressantes, parce qu'elles ont traité des faits passés depuis longtemps et déjà connus de tous nos lecteurs. Mais, nous tenons à constater que ces lettres rendent hommage à la bravoure et à l'excellente tenue des gardes mobiles roubaixiens, pendant la sanglante bataille d'Amiens.

Le capitaine Aubert dit textuellement :  
« Les officiers de ma compagnie, MM. Lestienne et Grimonprez ont montré un courage extraordinaire ; toute ma compagnie s'est signalée et c'est grâce à son courage qu'elle a pu tenir si longtemps devant la pluie d'obus et de boulets lancés par les Prussiens. »

Ces quelques lignes suffisent pour édifier nos lecteurs sur la part prise à la bataille d'Amiens par nos braves mobiles.

## Dernières nouvelles

Une importante dépêche de M. Gambetta nous annonce de fâcheuses nouvelles. L'évacuation d'Orléans et la retraite de l'armée française sur la rive gauche de la Loire.

Le ministre de la guerre nous assure que d'après les renseignements fournis par les différents chefs de corps la retraite de l'armée s'effectue en bon ordre. Avant de tirer de cela la moindre conclusion, attendons la seconde partie de ce terrible drame.

L'Écho du Nord annonce qu'à la suite d'un combat livré à Buchy, Rouen a été occupé sans résistance par les troupes du général Manteuffel.

Si les nouvelles sont mauvaises du côté de la Loire, celles de Paris en revanche sont de nature à relever énergiquement le moral du peuple français.

Malgré la résistance opposée aux troupes parisiennes par un corps d'armée allemand fort de plus de 100,000 hommes, le passage de la Marne s'est rapidement effectué, sous les ordres du général Ducrot.

Les Allemands auraient perdu dans les combats des 2 et 3 décembre, de 15 à 20,000 hommes.

La dépêche de Paris ne fait aucune mention du général Vinoy qui d'après les derniers avis reçus par ballon, devait opérer une grande sortie vers le sud de la capitale.

Il ressort de tout ce qui précède, que si le roi Guillaume dans ses dépêches officielles a à peu près dit la vérité sur les opérations de l'armée de la Loire, il a formellement trompé son peuple en ce qui concerne les combats livrés sous Paris.

Nous trouvons dans une correspondance de Tours adressée au Propagateur cet avis important :

Il résulte d'une dépêche officielle que l'intention du gouvernement est de n'envoyer aux camps que les mobilisés du premier ban, c'est-à-dire les célibataires et les veufs sans enfants de 21 à 40 ans, et les gardes mobiles de la classe de 1870.

## Dépêches télégraphiques

Tours, 5 décembre, 11 h. 55 s.

Le ministre de l'Intérieur à Messieurs les Préfets, Sous-Préfets, commandants des divisions et subdivisions.

Veuillez donner la plus grande publicité à la note suivante :

Après les divers combats livrés dans les journées des 2 et 3 décembre qui avaient fait beaucoup de mal à l'ennemi, mais qui en même temps devaient empêcher la marche de l'armée de la Loire, la situation de cette armée parut tout-à-coup inquiétante au général commandant en chef d'Aurelles de Paladines.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, le général d'Aurelles parla de la nécessité, suivant lui, d'évacuer Orléans et d'opérer la retraite des divers corps de l'armée sur la rive gauche de la Loire. Il lui restait cependant une armée de plus de 200,000 hommes, pourvus de plus de 500 bouches à feu retranchés dans un camp fortifié de pièces de marine à longue portée. Il semblait que des conditions exceptionnellement favorables dussent permettre une résistance qu'en tous cas les devoirs militaires les plus simples ordonnaient de tenter.

Le général d'Aurelles ne persista pas moins dans ce mouvement de retraite. Il était sur place, disait-il, il pouvait mieux que personne juger de la situation des choses. Après une délibération prise en conseil du gouvernement à l'unanimité, la délégation fit passer le télégramme suivant : Commandant en chef de l'armée de la Loire : Opinion du gouvernement consulté était de vous voir tenir ferme à Orléans, vous servir des travaux de défense et ne pas s'éloigner de Paris. Mais puisque vous affirmez que la retraite est nécessaire, que vous êtes mieux à même, sur les lieux, de juger la situation que vos troupes ne tiendraient pas, le gouvernement vous laisse le soin d'exécuter le mouvement de retraite sur la nécessité duquel vous insistiez et que vous présentiez comme de nature à éviter à la défense nationale un plus grand désastre que celui venu de l'évacuation d'Orléans. En conséquence, je retire mes ordres de concentration active et forcée à Orléans et dans le périmètre de vos feux de défense. Donnez des ordres d'exécution à tous vos généraux en chef placés sous votre commandement. Cette dépêche était envoyée à 11 heures, à midi le général de Paladines écrivait à Orléans : Je change mes dispositions, je dirige sur Orléans le 16<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> corps, j'appelle le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, j'organise la résistance, je suis à Orléans, à la place.

Signé : D'AURELLES.

Ce plan de concentration qui depuis le 24 était conseillé, ordonné par le ministre de la guerre.

M. le ministre de la guerre voulut se rendre lui-même à Orléans pour s'assurer de la concentration rapide des corps de troupes ; à 1 h. 12 il partait par un train spécial ; à 4 h. 12 en avant du village de la Chapelle, le train dut arrêter ; la voie étant occupée par un parti de cavaliers ennemis qui l'avaient couverte de madriers et de pièces de bois pour entraver la marche des convois, à cette heure on entendait la canonnade dans le lointain, on pouvait croire qu'on se battait en avant d'Orléans.

A Beaugency où le ministre de la guerre était revenu pour prendre une voiture, afin d'aller à Ecouy croyant que la résistance se continuait devant Orléans. Il ne fut plus possible d'avoir des nouvelles, ce n'est qu'à Blois à 9 h. du soir que la dépêche suivante fut envoyée de Tours : « Depuis midi je n'ai reçu aucune dépêche d'Orléans, mais en même temps que la votre à 6 h. 3 m. je reçois deux dépêches d'Orléans, annonçant qu'on a tiré sur votre train à la Chapelle. » L'autre du général d'Aurelles ainsi conçue : « J'avais espéré jusqu'au dernier moment de me dispenser d'évacuer Orléans, tous mes efforts ont été impuissants, cette nuit la ville sera évacuée, je suis sans autres nouvelles. Signé : FREYGENET. »

En présence de cette grave détermination, des ordres immédiats furent donnés de Blois pour assurer la bonne retraite des troupes. Le ministre ne rentra à Tours que vers 3 h. Il trouva à son retour la dépêche que le public appréciera.

Orléans, 5 décembre, 12 h. 10.

Général des Pallières à guerre : Ennemi a proposé notre évacuation d'Orléans à 11 h. 12 s. sous peine de bombardement de la ville, comme nous devions la quitter cette nuit j'ai accepté au nom du général en chef. Batteries de marine ont été enclouées poudre et matériel détruits.

Orléans, secrétaire général à l'Intérieur :

L'ennemi a occupé Orléans, à minuit. On dit que les Prussiens sont entrés presque sans munitions, ils n'ont presque pas fait de prisonniers.

A l'heure actuelle des dépêches des différents chefs de troupes annoncent

que la retraite s'effectue en bon ordre, mais on est sans nouvelles du général d'Aurelles qui n'a rien fait parvenir au gouvernement.

Les dépêches reçues jusqu'à présent, disent que la retraite des corps d'armée s'est accomplie dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons reprendre bientôt l'offensive. Le moral des troupes est excellent.

Courrier reçu de Paris par ballon, signale des victoires sous Paris les 2 et 3 décembre. Celle du 3 surtout a été très-importante comme résultats : « Nous avons combattu 3 heures, dit le général Trochu, pour conserver nos positions et 5 heures pour enlever celles de l'ennemi, sur lesquelles nous couchons. Les pertes prussiennes sont évaluées à chiffres considérables : 400 prisonniers sont arrivés dans la journée à Paris.

Les troupes ennemies engagées le 3, étaient pourtant fraîches, il y avait 100,000 hommes pour la plupart Saxons et Wurtembergeois.

Rapport officiel dit, que les pertes de l'ennemi ont été tellement considérables que, pour la première fois de la campagne, il a laissé passer une rivière en sa présence en plein jour, à une armée qu'il avait attaquée la veille avec tant de violence.

Matinée 4 a été calme, grand effet moral produit à Paris.

L. GAMBETTA.

Au moment de mettre sous presse nous recevons la dépêche suivante :

Tours, 6 décembre 2 h. 15 soir.

Le ministre de l'Intérieur, aux préfets et sous-préfets.

Je suis informé que les bruits les plus alarmants circulent sur la situation de l'armée de la Loire, démentez hardiment ces mauvaises nouvelles colportées par la malveillance dans le but de provoquer le découragement, la démoralisation. Vous serez strictement dans le vrai en affirmant que notre armée est en ce moment dans d'excellentes positions, que son matériel est intact ou renforcé, qu'elle se dispose à reprendre la lutte contre l'envahisseur. Que chacun soit ferme et fort, que tous ensemble nous fassions un suprême effort et la France sera sauvée.

LÉON GAMBETTA.

Tours, 6 décembre 1870

On a reçu une dépêche du général Aurelles de Paladine annonçant que la retraite de l'armée d'Orléans s'est effectuée en bon ordre et que l'armée est intacte.

Il est inexact qu'on nous aurait capturés des approvisionnements.

D'après une décision du ministre de l'Intérieur et de la guerre, trois commissaires sont chargés de procéder à une enquête sur les faits qui ont amené l'évacuation. Ces commissaires sont le général Barral, l'intendant Robert et le préfet Ricard.

Londres, 6 décembre.

L'Impératrice a rendu hier visite à la reine.

Le Daily Telegraph dit que le but probable des Prussiens est de prendre un port sur côtes-Nord de France afin de s'approvisionner par l'Angleterre.

Le Times attribue la solution pacifique, à l'attitude ferme de l'Angleterre. Le sujet principal de discussion sera le droit des puissances d'envoyer des vaisseaux armés par les Dardanelles et le Bosphore.

Le Times ne favorise pas ce projet.

Berlin, 6 décembre.

Le Borsentzung annonce que le consortium a versé samedi, le premier tiers des 34 millions, signé sur le nouvel emprunt. Le Consortium s'est déclaré prêt en même temps de prendre les autres 17 millions.

**CONVOI FUNÈBRE.** Les amis et connaissances de la famille DUFUREST-WATRELOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-JULIETTE DUFUREST, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 7 courant, à 3 heures, en l'église St.-Martin.  
L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix.

## AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étouffent Paris, l'administration est décidée à faire tout le possible, et même l'impossible. Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse

Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plume d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les dépêches seront irrégulières, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendre, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

## CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :  
Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.  
Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47  
Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52  
Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE  
Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.  
Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24  
Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36  
Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

En vente à la Librairie J. Reboux, 1, RUE NAIN, 1.

## Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

SOUS CE TITRE :

**AUX ARMES !**  
Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CEVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

## ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payés. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

## AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPÔT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix  
Etoffe vareuse à 4 fr. 75  
Drap bleu mat à 6 fr. 90  
Drap castorine bleu 8 fr. 90  
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90  
Drap castorine extra fin 15 fr. 75

## Dragonne perdue

Il a été perdu, entre Croix et Roubaix une dragoonne en fin appartenant au capitaine Picavet de la 4<sup>e</sup> compagnie. Celui qui l'a trouvée est prié de la remettre au poste de la garde nationale.

## AVIS

Echange de billets contre or PRIME, 5 FR. AU MILLE

S'adresser rue J.-J. Rousseau 20, à Lille.

## AVIS

Draps pour vareuse et unifor me de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C<sup>o</sup> 12, rue du Chemin-de-Fer 529

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

## Verbrugghé, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mast cationet prononciation garanties en huit jours TOUS LES JOURS.

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

## AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, dû à son dépôt rue Latérale près la rue ou chemin de fer.

## COURS DES HUILES A LILLE.

	HUILES l'hectolitre.	GRAINES l'hectolitre.	TOURTEAUX l'hectolitre.
Colza. . .	90	25 à 29	1925 à 20
épuré p. g.	96		
Oil. b. g.		27	32
rouse. . .			18
Cameline. . .		19	24
Chanvre. . .		18	27
Lia du p. . .		24	27
Lia gr. et. . .	65	28	26

## HOSPICES DE ROUBAIX.

ADJUDICATIONS DE FOURNITURES.

Le lundi, 12 décembre 1870, dans une des salles de la Mairie, la Commission administrative des hospices de Roubaix adjudgera. Sur soumissions cachetées, les articles dont détail suit : savoir :

86,000 kil. Pain blanc.  
4,500 « Pain de fleur dit pain français.  
32,000 « Viande.  
2,000 « Beurres frais.  
31,755 Litres. Lait doux.  
51,000 « Lait battu.  
49,000 Œufs.  
40,000 kil. Pommes de terre.  
13 hectolitres haricots.  
936 Fromages de Maroilles 1<sup>re</sup> qualité, pesant 500 grammes.  
2000 kil. Sel blanc.  
700 Litres Vinaigre de tître.  
200 kil. Prunes d'entes.  
70 « Sucre blanc.  
300 « Sucre vergeois.  
80 « Sucre candi.  
300 Litres D'huile d'œillettes bon goût.

1,200 kil. Riz.  
41,000 Litres Bière forte.  
22,000 « Bière mêlée.  
2,200 Mètres Toile pour draps de lit.

1,100 « Toile blanche pour chemises.  
100 « à carreaux pour chemises.

1000 « bleues.  
500 « Blondine.  
600 « Grise pour paillasses.  
200 « Blanche pour tabliers de Sœurs.

100 « d'employés.  
100 « Crottonne.  
100 « à carreaux pour meubles.  
400 « pour pailements.  
200 « Cotonnade pour tabliers.  
300 « Calicot blanc.  
100 « Calicot écu.

300 « Calicot pour susures.  
200 « Molleton bleu foncé.  
600 « Casimir mélangé.  
100 « Popeline noire.  
300 « Drap bleu de troupe.  
100 « Drap beige.  
100 « Printanière.

600 « Damier noire et blanc.  
40 Châles pour enfants.  
200 Mètres indienne.  
30 « Brillanté.  
300 Mouchoirs de col d'Indienne.  
350 « de poche pour hommes.  
200 « pour enfants.

100 Paires bas en laine pour enfants.  
100 « pour hommes.  
100 « pour femmes.  
200 « Chaussettes en laine pour hommes.  
100 « pour femmes.  
100 « pour enfants.

20 Couvertures vertes.  
100 Bonnets de coton pour hommes.  
100 « pour enfants.  
64 Casquettes pour hommes.  
12 « pour garçons.

2,000 kil. paille d'avoine.  
1,200 « Zostère.  
400 Mètres toile d'emballage.  
60 hect., Braises.  
250 Cercueil.

100 kil. Chandelles moulees. Epiceries.  
2,700 Lit. Vin rouge.  
2,700 « Vin blanc.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat, à l'hôpital.